


L'Info- municipale



Inscrivez-vous au nouveau système d'alerte et restez informé! Depuis le 1^{er} janvier dernier, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a mis en place un nouveau système d'alerte, en remplacement de la plateforme bciti+. Détails en page 6.



**Fonds régions et ruralité
Programmes de
financement**
Page 4



**Les activités
de la Semaine la relâche**
Page 14

**Décisions
du conseil**
Page 3

**Développement
du milieu**
Page 4

**Vie
municipale**
Page 10

**Loisir et
culture**
Page 12



Remise de deux bourses aux finissants du Centre d'éducation des adultes



Éric Petitpas et le maire, Antonin Valiquette



Line Martinet (mère) pour Bianca Déraspe

Le maire, Antonin Valiquette, a remis le 2 février dernier deux bourses de 500 \$ à des étudiants finissants en soins infirmiers et en charpenterie menuiserie pour souligner leurs efforts et leur persévérance.

La Municipalité est fière d'être partenaire financier de ces remises de bourses à la formation aux adultes.

Félicitations à Bianca Déraspe, infirmière auxiliaire, et Éric Petitpas, charpentier-menuisier.



Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

📍 460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec)
G4T 1A1

🌐 www.muniles.ca

☎ 418 986-3100

✉ communications@muniles.ca

HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30
Vendredi : Fermé



POUR UNE URGENCE EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU :
418 986-3100

L'INFO-MUNICIPALE est publiée par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine 12 fois par an et est distribuée gratuitement à tous les citoyens. Elle est disponible en téléchargement gratuit au www.muniles.ca.

COORDINATION, RÉVISION ET RÉALISATION GRAPHIQUE :
Service des communications

COLLABORATION :
Services municipaux

IMPRESSION : Le RADAR

TIRAGE : 7 000 exemplaires

DISTRIBUTION : Postes Canada
ISSN 2371-2031 (imprimé)
ISSN 2371-204X (en ligne)

Décisions du conseil

Séances du 13 février 2024

COMMUNAUTÉ MARITIME

Les Journées de la persévérance scolaire

Aux Îles-de-la-Madeleine, plus de 15 % des jeunes célèbrent leur 20^e anniversaire sans avoir obtenu un premier diplôme ou une première qualification. La réussite éducative n'est pas qu'une affaire concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement et qui doit s'amorcer dès la petite enfance et se poursuivre jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement. Le Groupe persévérance scolaire (GPS), en collaboration avec Complice – Persévérance scolaire Gaspésie-Les Îles, coordonne du 12 au 16 février 2024 la 20^e édition des Journées de la persévérance scolaire sous le thème « Pour leur futur, persévérer se conjugue toujours au présent. En appui au Groupe, le conseil déclare donc ces journées comme étant les Journées de la persévérance scolaire de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

Adhésion de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine – Organisme partenaire de la carte accompagnement en loisir (CAL)

Les villes et les municipalités jouent un rôle essentiel dans la participation sociale des personnes handicapées et il est de leur responsabilité de mettre en place des actions concrètes pour favoriser un accès inclusif aux loisirs. Le conseil la Communauté maritime reconnaît l'importance de permettre la pleine participation à la vie collective des personnes ayant un handicap ou des besoins particuliers et approuve donc d'adhérer en tant qu'organisme partenaire de la Carte accompagnement en loisir, de permettre la présence, sans frais, d'un accompagnateur aux activités auxquelles toute personne citoyenne détentrice de ladite carte participe et de promouvoir l'adhésion à ce programme en utilisant les visuels à l'image de la CAL transmis par l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Réglementation municipale

Le conseil adopte les règlements suivants :

- Règlement d'imposition n° CM-2024-01 décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l'année financière 2024;
- Règlement n° CM-2024-02 imposant une compensation annuelle pour pourvoir au remboursement de la dette reliée à l'implantation d'un centre régional de traitement des boues de fosses septiques ainsi qu'aux coûts de fonctionnement du service de vidange et de traitement de ces boues.

Il dépose les projets de règlements suivants, ainsi que les avis de motion afférents :

- Projet de règlement n° CM-2024-03 relatif aux modalités de paiement des taxes foncières municipales, des compensations pour services municipaux et des factures diverses;
- Projet de règlement n° CM-2024-04 décrétant des dépenses en immobilisations relativement à l'acquisition de véhicules, machineries et équipements municipaux et un emprunt de 1 425 000 \$ remboursable en 12 ans et imposant une taxe permettant de rembourser cet emprunt.

Il atteste la conformité des règlements suivants :

- Règlement n° 2023-18 modifiant le plan d'urbanisme de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine afin d'ajouter le plan particulier d'urbanisme du centre-ville de Cap-aux-Meules et Règlement n° 2023-19-1 modifiant le règlement de zonage n° 2010-08 et le règlement de lotissement n° 2010-09 de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine aux fins de leur concordance au plan particulier d'urbanisme du centre-ville de Cap-aux-Meules;
- Règlement n° 2023-20 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale – Secteur de l'écoquartier de Cap-aux-Meules.

MUNICIPALITÉ

Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme et d'environnement du 22 janvier 2024

Le conseil accepte 2 demandes de dérogation mineure, refuse 2 demandes de dérogation mineure et d'usage conditionnel, approuve 2 demandes de travaux de restauration relatifs aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) du secteur de La Grave et autorise 1 projet de restauration patrimoniale et citation d'un immeuble dans le village de Havre-aux-Maisons.

Réglementation municipale

Le conseil adopte les règlements suivants :

- Règlement d'imposition n° 2024-01 décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l'année financière 2024;
- Règlement n° 2024-02 modifiant le Règlement n° 2002-13 imposant une compensation annuelle pour pourvoir aux dépenses de fonctionnement du service d'aqueduc;
- Règlement n° 2024-03 modifiant le Règlement n° 2002-14 imposant une compensation annuelle pour pourvoir aux dépenses de fonctionnement du service d'égout;
- Règlement n° 2024-04 modifiant le Règlement n° 2023-12 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Il dépose les avis de motion suivants :

- Règlement n° 2024-06 relatif aux modalités de paiement des taxes foncières municipales, des compensations pour les services municipaux et des factures diverses;
- Règlement n° 2024-07 concernant la division du territoire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine en 7 districts électoraux.

Il dépose le registre du Règlement n° 2024-05 autorisant des honoraires professionnels relatifs à l'établissement de plans et devis et à des études préliminaires dans le cadre du projet de construction d'un centre communautaire à Grande-Entrée et pourvoyant à l'appropriation des deniers nécessaires pour en défrayer le coût, dont un emprunt de 440 000 \$ remboursable en 25 ans et imposant une taxe permettant de rembourser cet emprunt.

Prochaines assemblées municipales le 12 mars 2024, à 19 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules. Les projets d'ordres du jour seront mis à votre disposition le vendredi 8 mars 2024 sur le site Internet de la Municipalité. Webdiffusion des séances en direct. Consultez le www.muniles.ca sous l'onglet *Affaires municipales, Conseil municipal* et *Calendrier des séances du conseil*.

Fonds régions et ruralité

Programmes de financement

Vous avez un projet à développer?

Vous pourriez être admissible à l'un des programmes de financement offert par la Communauté maritime grâce au Fonds régions et ruralité.

Le Fonds régions et ruralité (FRR) est financé par le gouvernement du Québec et vise à soutenir le développement et la vitalisation des municipalités et des MRC, en finançant certains projets d'organismes et d'entreprises privées de la Communauté maritime.

Voici un résumé des formes d'aide disponibles et les dates de dépôt pour chacune d'elle. Les versions détaillées sont disponibles au www.muniles.ca, sous les onglets *Développement et affaires* et *Programmes de financement*.

Politique de soutien aux projets structurants

La Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) est offerte à tout organisme à but non lucratif et incorporé, aux coopératives (sauf financière), ainsi qu'aux organismes des réseaux de l'éducation. Elle se décline en quatre sections, dont trois principales : les projets d'initiatives rurales, les projets spécifiques et les demandes de soutien à l'expertise externe.

Section 1 - Initiatives rurales

Les projets admissibles sont ceux visant l'amélioration de la qualité de vie, mettant en valeur les richesses du milieu, ayant un impact sur la sociabilité, sur le tissu social et sur le dynamisme de la collectivité, tout en visant d'abord des bénéfices pour la population locale.

Une aide maximale non remboursable de **20 000 \$** par projet est offerte, couvrant maximale 80 % des dépenses admissibles.

Section 2 - Projets spécifiques

Les projets admissibles visent des retombées structurantes pour l'ensemble d'un secteur (ex. : projet d'innovation, de recherche et (ou) d'études d'un créneau en particulier) et s'inscrivent dans l'un des objectifs suivants du projet de territoire Horizon 2025 :

- Renforcer nos créneaux d'excellence;
- Mettre à profit les atouts découlant de notre situation géographique particulière;
- Miser sur la recherche, le développement et l'innovation;
- Créer un environnement propice au développement des entreprises et stimuler l'entrepreneuriat;
- Favoriser la concertation intersectorielle.

Une aide maximale non remboursable de **25 000 \$** par projet est offerte, couvrant maximale 50 % des dépenses admissibles.

Section 4 - Soutien à l'expertise externe

L'objectif est de permettre la réalisation d'études ou d'analyses préalables et essentielles à la réalisation d'un projet concret et de soutenir les organismes désirant avoir accès à une ressource externe pour améliorer la gestion de leur organisation.

Exemples de demande admissible :

- Études ou analyses préliminaires à un projet;
- Planification stratégique;
- Coaching en gouvernance ou en gestion;
- Diagnostic organisationnel ou financier;
- Restructuration interne.



Une aide maximale non remboursable de 5000 \$ par projet est offerte, jusqu'à 50 % des dépenses admissibles.

Les prochaines dates de dépôt de projets sont :

- 26 avril 2024
- 23 août 2024
- 8 novembre 2024

Pour plus d'information ou pour déposer une demande, vous êtes invités à communiquer avec Félicia Beaulac-Labelle, agente de développement territorial à flabelle@muniles.ca.

Politique de soutien aux entreprises

Politique de soutien aux entreprises (PSE) est offerte à toutes entreprises privées, d'économie sociale ou coopérative œuvrant dans l'un des secteurs d'activités admissibles. Elle se décline en deux sections, soit le *Soutien à l'entrepreneuriat et à la relève et l'Expansion et diversification économique*.

- Section 1 – Soutien à l'entrepreneuriat et à la relève

Les projets admissibles sont des projets de démarrage d'entreprise ou de relève d'entreprise existante. L'objectif est de fournir un soutien, un référencement et des conseils à tous les promoteurs souhaitant démarrer un projet d'entreprise où à en assurer la relève.

Une aide maximale non remboursable pouvant aller jusqu'à **25 000 \$** par projet est offerte. Pour consulter le détail de cette aide financière, visitez le www.muniles.ca.

- Section 2 – Expansion et diversification économique

Les projets admissibles sont des projets d'entreprises privées ou d'économie sociale qui favorisent l'expansion et la diversification de l'économie du territoire.

Une aide maximale non remboursable pouvant aller jusqu'à **25 000 \$** par projet est offerte. Pour consulter le détail de cette aide financière, visitez le www.muniles.ca.

Les prochaines dates de dépôt de projets sont :

- 26 avril 2024
- 23 août 2024
- 8 novembre 2024

Pour plus d'information ou pour déposer un projet, vous êtes invités à communiquer avec Samuel Richard, agent d'accueil et de promotion à l'entreprise à deconomique@muniles.ca.

Volet 4 : Vitalisation

Le Cadre de vitalisation est un financement offert pour les organismes et les entreprises privées qui désirent mettre sur pied un projet influençant positivement la vitalité du territoire.

Les projets doivent s'inscrire dans l'un des axes de vitalisation suivant :

- Axe 1 : Attractivité du territoire et rétention;
- Axe 2 : Loisirs, sports et culture;
- Axe 3 : Environnement, gestion et aménagement du territoire;
- Axe 4 : Autonomie et sécurité alimentaire;
- Axe 5 : Développement socio-économique durable.

L'aide maximale non remboursable par projet est de **100 000 \$**. Certaines dépenses, comme celle affectées au fonctionnement régulier de l'entreprise, au remboursement d'emprunts ou au financement de son service de la dette, ne sont pas admissibles. Pour la liste complète, consulter le www.muniles.ca.

Les projets peuvent être déposés en continu auprès de l'agent responsable de la vitalisation. Le comité de vitalisation, quant à lui, se réunit trois à quatre fois par année pour l'analyse des demandes – voir les dates ci-dessous pour l'année 2024. Aux fins d'évaluation par le comité, le dossier complet du projet doit être déposé jusqu'à deux semaines avant la date de rencontre.

- 27 février 2024
- 9 mai 2024
- 12 septembre 2024
- 28 novembre 2024

Pour plus d'information ou pour déposer un projet, veuillez communiquer avec Félicia Beaulac-Labelle, agente de développement territorial à flabelle@muniles.ca.

JOURNÉE DE PRÉVENTION À L'ÎLE-D'ENTRÉE MERCREDI 10 AVRIL 2024

Dans le cadre d'une démarche de prévention, du personnel du service de sécurité incendie se rendra à L'Île-d'Entrée la journée du mercredi 10 avril prochain pour des activités destinées aux résidents et dédiées à la sensibilisation et l'éducation du public (déTECTEURS, extincTEURS, appel 9-1-1, bons réflexes, prévention...). Une deuxième journée suivra cet automne, cette fois-ci pour des visites et des inspections de bâtiments ainsi que du conseil aux résidents.



Inscrivez-vous au nouveau système d'alerte et restez informé!

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a mis en place un nouveau système d'alerte, en remplacement de la plateforme bciti+.

Le nouveau Portail citoyen des Îles-de-la-Madeleine permet de vous avertir par courriels, par messages textes sur votre cellulaire ou par des appels automatisés sur votre téléphone fixe lorsqu'un avis est émis. Nous vous invitons donc à créer dès maintenant un compte et vous inscrire pour recevoir les avis, en cliquant ici (<https://citoyen.muniles.ca/>).

Si vous possédez déjà un compte sur la plateforme Voilà (pour vous inscrire aux activités de loisir, pour consulter votre compte de taxes ou pour faire une demande de permis en ligne, par exemple), vous pouvez utiliser les mêmes accès (adresse courriel et mot de passe) pour vous connecter au Portail citoyen des Îles-de-la-Madeleine et configurer votre compte.

Choisissez ensuite les catégories d'alertes auxquelles vous désirez vous abonner selon vos intérêts (report de collectes, bris d'aqueduc, fermeture d'établissements, etc.) ainsi que

la manière dont vous souhaitez être informés (par courriel, par texto ou par téléphone).

C'est simple et efficace!



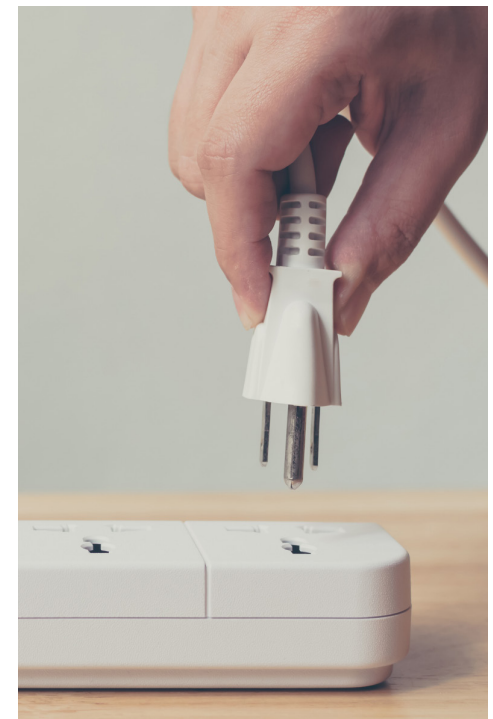
Participation de la Municipalité à un projet-pilote de défi délestage d'Hydro-Québec

Depuis la mi-janvier, la Municipalité des Îles participe à un projet-pilote d'Hydro-Québec visant à diminuer ponctuellement notre consommation énergétique lors de période de pointe. En plus de contribuer aux efforts de transition et de sécurité énergétique, notre participation à cette initiative vise également des économies de coûts énergétiques pour notre organisation. Avec plusieurs bâtiments de grande dimension et des frais énergétiques importants, nous sommes l'un des grands consommateurs de l'archipel. Notre participation à ce projet s'avère d'autant plus pertinente!

Lors des périodes de grandes demandes énergétiques, principalement en saison hivernale, Hydro-Québec pourrait lancer de 10 à 15 défis lors

desquels la Municipalité sera appelée à réduire sa consommation. En fonction de la nature de nos activités en cours, nous pourrions toutefois décider de ne pas participer à tous les défis qui seront proposés.

Selon le bâtiment concerné, un transfert temporaire du chauffage vers le mazout ou le propane, une réduction de la consommation, un démarrage des génératrices ou le déplacement dans la journée de l'utilisation de certains gros appareils (par exemple de l'utilisation des compresseurs). Nous visons naturellement à ce que ces défis aient un impact minimal sur nos activités et nous calibrerons les opérations et moyens de délestage afin de maintenir un nécessaire équilibre.



Adoption de la nouvelle tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Municipalité



À sa séance ordinaire du 10 octobre 2023, le conseil municipal a adopté le Règlement n° 2023-12 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Un ajustement était rendu nécessaire en raison de l'écart significatif et grandissant entre les coûts réels engendrés par la prestation de certains services municipaux demandés et le montant facturé aux demandeurs par la Municipalité. Afin de réduire cet écart, le conseil municipal a donc décidé de revoir cette tarification. À titre d'exemple, voici quelques ajustements tarifaires :

Services	Ancienne tarification	Nouvelle tarification
Demande de dérogation mineure	350 \$	500 \$
Test d'eau privé	36 \$	150 \$
Frais de base pour nouveau branchement au réseau d'aqueduc	1 500 \$	2 500 \$
Frais de base pour nouveau branchement au réseau d'égout	1 500 \$	3 500 \$

Vous souhaitez vous brancher au réseau d'aqueduc ou au réseau d'égout? Vous souhaitez réserver une salle communautaire? Consulter la nouvelle grille tarifaire de ce nouveau règlement sous les onglets Affaires municipales, Budgets et finances et Taxation du site www.muniles.ca.

Fermeture des centres de transbordement de Grande-Entrée et de L'Île-du-Havre-Aubert

Veillez noter que les centres de transbordement de Grande-Entrée et de L'Île-du-Havre-Aubert fermeront définitivement le 1^{er} avril 2024. À partir de cette date, les matières résiduelles devront être apportées directement au Centre de gestion des matières résiduelles.

Entre-temps, les deux centres de transbordements continueront d'être ouverts selon l'horaire habituel :

Grande-Entrée

214, route 199
(espace clôturé à côté du Capitole de l'Est)

Ouvert de 8 h à midi, les jours suivants en 2024 :

- Janvier : 10
- Février : 7
- Mars : 6

L'Île-du-Havre-Aubert

280, chemin du Bassin
(espace clôturé derrière le Centre multifonctionnel)

Ouvert de 8 h à midi, les jours suivants en 2024 :

- Janvier : 13
- Février : 10
- Mars : 9



CAPSULE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

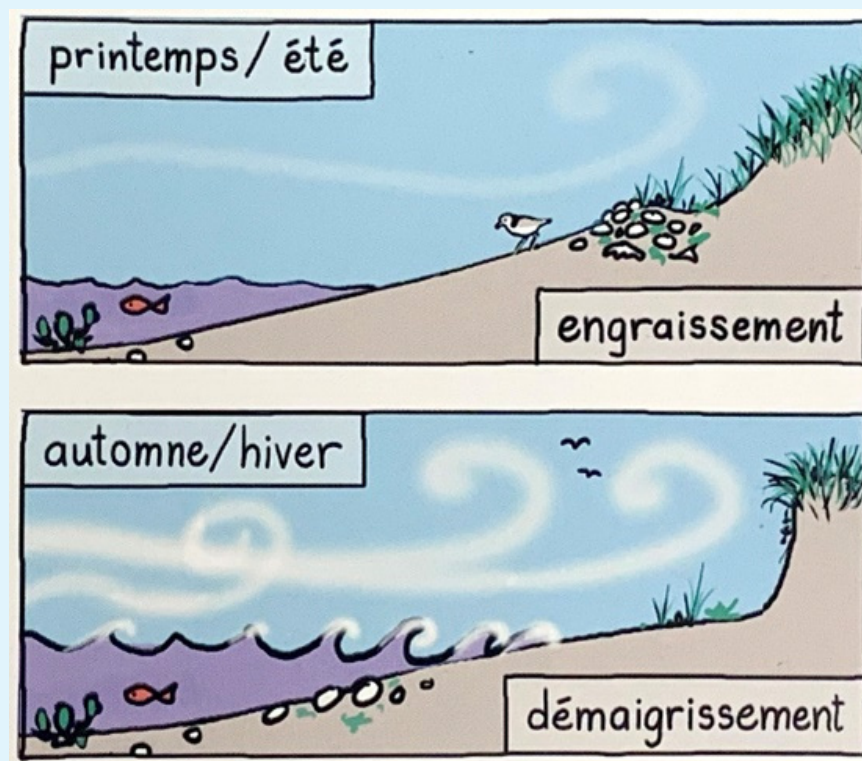
Pour mieux comprendre et agir

Saviez-vous que...

La dynamique dunaire

Les dunes sont fortement soumises à l'action des vagues et des vents. Elles évoluent et il est normal que leur profil diffère d'une saison à l'autre. **De façon générale, les plages sont en accumulation durant le printemps et l'été, et subissent des pertes durant l'automne et l'hiver.**

À la fin du printemps et en été, la vague qui déferle sur la côte a une puissance supérieure à la vague de retour. Ainsi, le matériel qui s'accumule (sable, cailloux) est supérieur au matériel qui retourne en mer; la plage, dite en **engraissement**, atteint alors sa largeur maximale. À l'inverse, **durant l'automne et l'hiver**, la plage, dite en **démaigrissement**, perd son sable et est plus étroite, puisque les vagues déferlantes sont plus prononcées et les vagues de retour à la mer, plus érosives. Il n'est pas rare de voir le pied de la dune avec une forme « coupée au couteau ». **Pour savoir si une plage est en accumulation ou en érosion, il est donc nécessaire de regarder son bilan sédimentaire, c'est-à-dire son évolution sur une année complète, au-delà d'une seule tempête!** Même si cela peut être préoccupant de voir l'état de la dune après une tempête, il faut garder en tête que c'est un processus normal et que la prochaine saison risque de rétablir un certain équilibre. Si l'équilibre n'est pas rétabli, c'est à ce moment que l'on peut parler de plage officiellement en **érosion**.



(Référence/illustration : Attention Fragîles (2009). Les pieds dans l'eau, les orteils dans le sable. Éditions La Morue verte, 120 p.)

1

POUR ALLER PLUS LOIN...

Attention Fragîles et le Comité ZIP des Îles ont cocréé un guide contenant des conseils et techniques pour la restauration de dunes en terres privées, qui fournit des informations relatives à l'érosion et aux meilleures pratiques pour limiter ses effets. **Les interventions douces peuvent être soumises à différentes réglementations - informez-vous pour éviter les mauvaises surprises!* Les fiches du guide sont disponibles sur le site web d'Attention Fragîles, dans la section restauration côtière et aménagement : <https://www.attentionfragiles.org>.

L'hiver, en cas d'incendie, des sorties bien déneigées peuvent vous sauver la vie

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. Cependant, en hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation.



Pour faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie, voici des conseils de sécurité spécifiques à l'hiver et d'autres, plus généraux, applicables en tout temps.

Conseil de sécurité pour les sorties

Lors d'un incendie, vous pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile. Imaginez les précieuses secondes que vous perdrez si la sortie que vous devez utiliser lors d'un incendie est enneigée!

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse.
- Mettez une pile neuve dans chaque avertisseur dès que vous emménagez (sauf pour les avertisseurs à pile au lithium).
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes principales, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée en tout temps.
- Assurez-vous que les fenêtres sont non seulement déneigées, mais aussi dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation.
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les pelles, la souffleuse, les meubles de patio rangés pour l'hiver.
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.

Autres conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation

- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple, les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'objets encombrants, comme les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport.

- Faites en sorte que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours soient accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble.
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.
- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. S'ils sont défectueux ou qu'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les.



Avez-vous pensé à...

- Informer votre municipalité si la borne-fontaine située près de votre résidence n'est pas déneigée.
- Vérifier si votre centre de la petite enfance, votre garderie ou votre gardienne en milieu familial a prévu une sortie de secours autre que la sortie principale, et si les sorties de secours sont bien dégagées et déneigées.
- Vérifier si vos parents en perte d'autonomie sont conscients des risques d'incendie et si les sorties de secours de leur domicile sont déneigées en tout temps.



DES NOUVELLES DE LA STRATÉGIE D'ATTRACTION DES PERSONNES | LES ÎLES. |

Et si ton pied à terre était en mer?



Pour soutenir les efforts des entreprises du secteur touristique dans leur démarche de recrutement en prévision de la prochaine saison estivale, une grande campagne de valorisation et de promotion des différents métiers en tourisme est officiellement en branle sur l'archipel et partout au Québec.

Huit capsules vidéo d'ambassadeurs d'entreprises d'ici feront le tour du Web et apparaîtront sur nos différentes plateformes sociales et des affiches seront distribuées un peu partout sur le territoire afin de faire la promotion de l'initiative. L'Auberge la Salicorne, Tourisme Îles de la Madeleine et Escale Îles de la Madeleine, la Corporation du Parc du Gros-Cap, Excursions en mer, le Restaurant Eva, les Cultures du Large, la Boulangerie Madelon et la CTMA seront toutes à l'honneur dans le cadre de cette offensive. On y retrouvera des ambassadeurs aux profils variés qui témoigneront de leur passion pour le secteur touristique avec l'objectif de faire (re)découvrir le plaisir de travailler en tourisme aux Îles, peu importe ton âge ou ton parcours!

Depuis plusieurs mois, l'équipe de la Stratégie d'attraction des personnes de la Communauté maritime, en collaboration avec Accès entreprise Québec – Îles-de-la-Madeleine, la direction du Créneau d'excellence en tourisme aux Îles de la Madeleine (stratégie ACCORD) et Tourisme Îles de la Madeleine, travaillent sur ce projet de valorisation des métiers de ce secteur d'importance pour la communauté madelinienne et qui s'adresse autant aux gens d'ici que d'ailleurs au Québec.

Par ailleurs, cette campagne générera une belle visibilité non seulement pour l'archipel et les entreprises participantes, mais aussi pour toutes celles qui auront publié gratuitement leurs offres d'emplois sur notre portail www.etsilesiles.ca. Contribuez au mouvement!

À noter que toutes les entreprises en tourisme étaient invitées à prendre part au projet et que ce sont ces 8 entreprises qui ont choisi d'y participer.

Réalise-toi en tourisme aux Îles-de-la-Madeleine!



Suivez la Stratégie d'attraction [les Îles]
sur les réseaux sociaux



Et si les Îles



etsilesiles



Les Îles.



etsilesiles.ca

LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS - PORTRAIT DE YOHANN

Dans le cadre du mois de l'histoire des noirs 2024 sous le thème Plusieurs nuances, Une Histoire, nous vous présentons Yohann Phaëton, résident des Îles-de-la-Madeleine depuis l'automne dernier.

Mais qui est Yohann?

« Yohann, c'est le p'tit noir qui travaille à la Fromagerie du Pied-De-Vent. »

« Yohann, c'est lui qui vient d'Afrique, il est noir. »

Oui, ce sont des phrases qu'il a entendues...

Yohann a gentiment accepté de partager une portion de son histoire avec nous, et malgré qu'il ait reçu un accueil chaleureux aux Îles, et qu'il considère son intégration comme une réussite, des phrases empreintes de préjugés, il en a entendu. Nous espérons que son court témoignage nous permettra, en tant que communauté, d'apprendre de nouveaux visages et de nouvelles cultures qui joignent notre communauté, et ce, afin que nous puissions continuer de nous démarquer en tant que milieu accueillant et inclusif.

« J'ai appris dernièrement que j'étais le premier noir à travailler à la fromagerie, je me sentais un peu comme le premier homme à avoir "marché" sur la lune ou comme le premier noir à avoir été président des États-Unis! Trêve de plaisanteries, avoir su cela m'a juste donné envie d'avoir l'attitude nécessaire et appropriée pour ne pas être le dernier à y travailler. Là où tu vas, ce que tu fais, avec qui tu le fais, tout cela témoigne de toi et de tous tes "semblables" qui te suivront. En rendant un bon témoignage de toi, tu rends un bon témoignage des autres. »

Yohann est originaire de la Guadeloupe, de nationalité française. Il adore lire des livres et manuscrits anciens; il s'intéresse beaucoup à la mythologie grecque romaine, égyptienne, sumérienne, ainsi qu'à plusieurs mouvements de pensée comme le taoïsme, le stoïcisme ou le bouddhisme. Il est curieux et aime apprendre.

« C'est d'ailleurs dans ce but d'apprendre que j'ai choisi de travailler dans une fromagerie et plus spécifiquement à la Fromagerie du Pied-De-Vent. Apprendre à affiner, nettoyer, produire du fromage de qualité. Il s'agit là d'un métier artisanal qui s'apprend encore de bouche à oreille par l'expérience que tu peux pratiquer partout où il y a du lait et l'enseigner à tes enfants afin qu'eux-mêmes puissent y travailler. Je trouve ça magique.

J'aime voyager, découvrir et me découvrir également, j'ai pu aller à Roberval, à Alma, à Sainte-Anne-des-Plaines, à Rimouski, à Trois-Rivières, à Québec, en Gaspésie... j'ai vu beaucoup le Québec. Les Îles m'ont tout de suite attiré, car elles sont habitées par des gens qui ont à cœur ses traditions et son histoire. Ce que j'ai le moins aimé est la difficulté qu'on peut avoir de se loger à l'année. Ce n'est pas évident.



Mon accueil aux Îles s'est bien passé. Mes collègues m'ont bien orienté, si bien qu'aujourd'hui je fais des fromages. J'ai pu me faire quelques amis et connaissances. Toujours agréable de passer du temps autre qu'avec soi-même.

Pour finir, je trouve que les Îles-de-la-Madeleine ont un type de géographie que j'ai rarement vu. J'aime beaucoup la forme des Îles et les vues magnifiques qu'elles laissent entrevoir. Il y a des endroits où tu vas pour des vacances et d'autres pour t'y établir. Je pense que les îles de la Madeleine font partie de la deuxième option. »

Merci, Yohann d'avoir choisi les Îles, et d'avoir partagé ton expérience avec nous!

Surveillez nos publications, nous offrons des ateliers sur la diversité et l'inclusion, un programme de jumelage interculturel, ainsi qu'une foule de ressources pour la sensibilisation dans la communauté en collaboration avec (Groupe Collegia).

Et si vous faisiez une différence dans l'accueil et l'intégration d'une personne aux Îles?

Vous êtes aux Îles depuis peu et vous aimeriez participer aux activités pour les nouveaux résidents? De belles activités s'en viennent, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la Stratégie attraction des personnes |les Îles.| pour obtenir plus d'information à arobitaille@muniles.ca ou au 418-986-3100, poste 223.



12 Février 2024

ACTIVITÉS À VENIR



Toutes les activités offertes par la Municipalité des Îles sont gratuites.
Info et inscriptions : www.muniles.ca/événements
ou 418 986-3100, poste 121.

Appel pour des animations sur le site patrimonial de La Grave

Appels aux artistes, aux artisans, aux animateurs et aux organisations culturelles



La Municipalité des Îles vous invite à proposer des activités culturelles pour animer La Grave cet été. Que vous soyez musiciens, artistes visuels, artisans, animateurs d'ateliers de création, conteurs, chanteurs ou que vous ayez envie de nous raconter l'histoire de La Grave, nous serions plus qu'heureux de vous compter parmi les créateurs des plus beaux rendez-vous de l'été.

3 types d'animation culturelle

- Des activités pour petits et grands
- Des rendez-vous du patrimoine
- Des rendez-vous musicaux
- ... Et peut-être même, des rendez-vous Extra Grave... (de l'inoubliable, de la magie, de l'éphémère, du jamais vu...)

L'été dernier, deux mille personnes ont participé à une trentaine d'activités!

Pour information ou transmettre votre proposition, contactez Manon Lacelle, animatrice-coordonnatrice des activités culturelles : mlacelle@muniles.ca ou 418 986-3100.



Bientôt des livres numériques à la Bibliothèque Jean-Lapierre

Dès le printemps, des livres numériques s'ajouteront à la collection de la bibliothèque. Les abonnés pourront, en tout temps via notre service accessible en ligne, emprunter gratuitement des livres à lire sur une tablette ou une liseuse. D'ici là, l'équipe de notre bibliothèque aimerait connaître en trois questions votre intérêt pour ce nouveau projet :

1. Allez-vous utiliser ce nouveau service?
2. Quelles sont vos préférences de lecture : Romans québécois? Romans étrangers? Bandes dessinées? Albums jeunesse? Romans jeunesse? Documentaires? Poésie? Théâtre? Livres audio?
3. Prévoyez-vous avoir besoin de soutien technique pour utiliser ce nouveau service?

Vous pouvez nous faire parvenir vos réponses par courriel à bibliodesiles@muniles.ca ou participez en ligne à notre court sondage, sur www.bibliothequedesiles.ca, ou sur place dans l'une des trois succursales de la Bibliothèque Jean-Lapierre.

Un sourire de bénévole

Que diriez-vous de faire partie de la souriante équipe de bénévoles de la Bibliothèque Jean-Lapierre? Vous aimez les livres, avez de l'expérience en service à la clientèle et êtes habiles en informatique? Nous sommes régulièrement à la recherche de nouvelles personnes pour nous aider à assurer certaines plages horaires. Si ce type de bénévolat vous intéresse, communiquez avec Marie Aubin à bibliodesiles@muniles.ca ou au 418 986-3100.

Jouer des airs de piano

Savez-vous que le piano public situé à l'entrée de la Bibliothèque Jean-Lapierre est disponible pour qui a envie d'y jouer ses airs préférés? Venez baigner le hall de la Maison de la culture, de mélodies en tout genre. L'instrument est accessible sur les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Tricoter des histoires

Tous les mercredis de 18 h 30 à 20 h 30
Bibliothèque du point de service de Grande-Entrée (école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur)

Apportez votre laine, vos aiguilles, votre crochet et venez à la bibliothèque tricoter en groupe. Un beau moment pour partager des modèles à tricoter et aussi des histoires d'antan à raconter. Aucune inscription requise.



Pirouette et cabriole pour les enfants âgés de 1 à 5 ans – avec Odette Bénard

Les mercredis 21 février et 20 mars, 10 h à 11 h
Palestre du Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert (Bassin)

....

Les mardis 27 février, 12 mars et 26 mars, 10 h à 11 h
Salle communautaire de Fatima
Samedi 30 mars 10 h 30

Gymnase de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Grande-Entrée

Le programme Pirouette et Cabriole favorise le développement moteur et social de l'enfant (accompagné de son parent ou grand-parent) dans le plaisir, dans la réussite par le jeu et dans le respect de son rythme.

Fabrique ton masque

Samedi 24 février, 14 h Salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée

L'artiste Agathe Lesage invite les jeunes âgés de 12 à 17 ans à confectionner un masque en utilisant papier de soie, plumes, tissu ou autre matériel.



Broderie sur carte

Les mercredis 28 février et 6 mars de 13 h 30 à 15 h 30
Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert (salle en haut de la bibliothèque)

En compagnie de Cécile Martinet, vous serez invités à réaliser des cartes sur papier cartonné en les décorant de broderie. Lors des ateliers vous apprendrez plusieurs points de broderie.

Bébé lecteur (0-4 ans)

Samedi 2 mars, 10 h 30, Maison de la culture (Havre-aux-Maisons)

Histoires et comptines pour accompagner vos tout-petits dans leurs premiers pas à la Bibliothèque.

Les lundis qui chantent avec Sylvie Decoste et Carole Painchaud

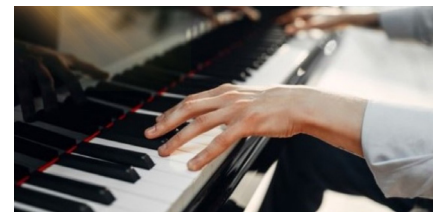
Les lundis 4 mars et 8 avril de 13 h 30 à 15 h
Salle communautaire de Fatima

Chanter c'est bien connu, permet de se détendre tout en exprimant ses émotions. C'est aussi une bonne façon d'oublier le quotidien, de lâcher prise et d'évacuer le stress. S'adonner au chant permet aussi d'améliorer ou de maintenir sa mémoire et son attention. Que de bienfaits! Que votre voix sonne juste, doux, faux ou fort, venez chanter pour le simple plaisir!

Douce heure musicale avec Fredo et Marie

Mardi 5 mars 10 h 30 à 11 h 30
Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert (Centre multifonctionnel, Bassin)

Une rencontre toute douce avec Fredo et Marie. Voix, guitare et contrebasse pour le bonheur des petites oreilles. Pour les petits de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, éducatrices.



Initiation à l'encre de chine | atelier familial animé par Annie Morin

Samedi 9 mars, 10 h 30
Maison de la culture (Havre-aux-Maisons)

Venez apprendre les rudiments de ce merveilleux médium qu'est l'encre de chine. L'artiste vous enseignera quelques petits trucs afin de vous initier à différentes techniques de création. *Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Les petits détours à la bibli

Jeudi 21 mars entre 9 h 30 et 12 h
Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert (Centre multifonctionnel, Bassin)

Un rendez-vous de lectures spontanées, comptines et histoires pour les tout-petits, un matin par mois, à la bibliothèque. Avec vos enfants ou petits-enfants, venez faire un petit tour à la bibliothèque : les animatrices jeunesse offriront une lecture spontanée sur le sofa, un tapis ou dans la salle d'exposition, pour le plaisir de tous!

Viactive pour les 50 ans et plus

Les lundis jusqu'au 25 mars, 13 h 30 à 14 h 30
Salle de la Maison de la culture (Havre-aux-Maisons) avec Diane Cummings

....

Les jeudis jusqu'au 28 mars, 13 h 30 à 14 h 30
Salle communautaire de Fatima avec Denise Boulay

....

Les jeudis jusqu'au 28 mars (sauf mercredi 13 mars) de 10 h 30 à 11 h 30
Grande salle du Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert (Bassin)

Viactive est un programme d'activités physiques destiné aux personnes âgées de 50 ans et plus, conçu et validé par des kinésiologues et des spécialistes de l'activité physique. Il vise à améliorer la condition physique, la santé et le bien-être des participants en leur proposant des exercices adaptés à leurs besoins et à leurs capacités via des séances d'exercices de groupe au son d'une musique entraînante.

Midi en musique avec Benny Jones

Jeudi, 21 mars, 12 h 15 à 13 h
Maison de la culture (Havre-aux-Maisons)

Une rencontre en parole et en chanson. Des nouveautés s'annoncent dans sa carrière. Quelle route a-t-il parcourue depuis quelques années? De quoi s'est-il inspiré pour ses spectacles à venir? Un monde à découvrir... Benny Jones, un auteur-compositeur-interprète de grand talent.

Les activités de la Semaine la relâche



Danse pour la petite enfance avec la Coopérative École Cindy Mae Danse

Avec Léa Cormier-Richard pour les enfants d'âge scolaire de 5 à 12 ans (accompagnés d'un adulte)

Lundi 11 mars, 10 h 30
Gymnase de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Grande-Entrée

Nourrie par l'imaginaire des enfants, l'activité sera animée par des enseignants de la Coopérative École Cindy Mae Danse sur des musiques variées et joyeuses. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Un petit détour à la bibli

Mardi 12 mars, entre 9 h 30 et midi
Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre (Havre-aux-Maisons)

Lectures, comptines et histoires pour enfants en formule spontanée sur le sofa, un tapis ou dans la salle d'exposition, pour le plaisir de tous!

Sur les traces du pluvier/Ateliers de création d'œuvres collectives avec Shadel Labrie-Lapierre

Activité pour les enfants de 3 à 12 ans (accompagnés d'un adulte)

Lundi 11 mars, 10 h 30 à 11 h 45
Bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert
(Centre multifonctionnel, Bassin)

Mercredi 13 mars, 10 h 30 à 11 h 45
Succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre (Havre-aux-Maisons)

Vendredi 15 mars, 10 h 30 à 11 h 45
Bibliothèque du point de service de Grande-Entrée (école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur)

L'artiste Shadel Labrie-Lapierre invite les familles à créer une toile collective en réponse à l'œuvre vidéo de Geneviève Chevalier, *Solastalgia Limicolae*. Ce sera l'occasion de réfléchir aux traces que nous laissons et à la fragilité du territoire. À partir d'éléments repérés dans la vidéo : petits cailloux, déchets, sables, plumes, plantes, coquillages, les enfants seront invités à laisser leurs empreintes dans la matière. Le résultat de chaque atelier donnera une œuvre abstraite grand format. Une exposition présentera par la suite les trois œuvres dans la salle de la Bibliothèque Jean-Lapierre.

Personnages d'argile - Atelier avec Annie-Cécile Tremblay

Enfants à partir de la maternelle (accompagnés d'un adulte)

Mercredi 13 mars, 14 h à 15 h 30
Salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée
Jeudi 14 mars, 10 h 30 à 12 h
Maison de la culture (Havre-aux-Maisons)

Viens apprendre à fabriquer des créatures et personnages rigolos en argile à l'aide de différentes techniques. Explore la matière, laisse aller ton imagination et joue avec cette matière aux infinies possibilités.



Avertisseur de monoxyde de carbone : un geste responsable et efficace

Le service de sécurité incendie de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine vous rappelle que selon le règlement sur la prévention des incendies, en vigueur depuis août 2019, il est obligatoire d'installer un avertisseur de monoxyde de carbone certifié, dans tous les bâtiments publics et résidentiels où un combustible solide, liquide ou gazeux est utilisé. Il s'agit d'un geste responsable et efficace, facile et peu coûteux.

Repérez les sources d'intoxication dans votre résidence

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore et non irritant. Il est pourtant un gaz toxique qui peut être mortel. Plusieurs appareils peuvent dégager du CO et occasionner des intoxications légères, sévères ou mortelles. Ce gaz peut provenir de :

- vos systèmes de chauffage, tels que votre fournaise, foyer ou chaufferette;
- vos électroménagers fonctionnant au gaz ou au propane (cuisinière, BBQ, réfrigérateur, lampes, etc.);
- votre automobile et vos appareils avec moteur à combustion (tondeuse, souffleuse, génératrice).

Même si une utilisation normale de ces appareils ne présente pas de danger, une intoxication au monoxyde de carbone peut se produire si les appareils fonctionnent mal ou encore s'ils sont utilisés dans un endroit mal ventilé.

Prévenir le pire avec un avertisseur de CO

Un détecteur de CO ressemble à un détecteur de fumée, fonctionne de la même façon, avec une pile ou branché au réseau électrique, et peut être acheté à peu de frais dans une quincaillerie. Ce dispositif de sécurité est conçu pour émettre un signal d'alarme lorsqu'il détecte la présence de ce gaz nocif dans une concentration menaçante pour la santé. Attention! Un avertisseur de fumée classique ne détecte pas la présence de monoxyde de carbone.

Symptômes d'une intoxication au CO

Les symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone ressemblent aux symptômes d'une grippe, d'une intoxication alimentaire ou d'une gastroentérite :

- maux de tête persistants;
- tension au front et aux tempes;

- picotements ou rougissements des yeux;
- sensation de fatigue et de faiblesse;
- étourdissements, vomissements;
- perte de contrôle musculaire.

Si d'autres occupants ou vous ressentez ces malaises, déplacez-vous rapidement vers une zone aérée et vérifiez votre état. Si les symptômes persistent, trouvez de l'aide médicale et mentionnez que vous pouvez avoir été exposé au CO. Une grave intoxication peut entraîner la mort en quelques minutes.

Intoxication au CO2 : pas de temps à perdre

Si votre avertisseur s'active ou si vous ressentez les symptômes d'une intoxication :

- Faites évacuer immédiatement l'endroit où se trouve l'appareil.
- Laissez les portes ouvertes afin de ventiler complètement l'endroit.
- Fermez, si possible, l'alimentation en gaz.
- Communiquez avec le service d'incendie de votre localité ou composez le 9-1-1 et signalez au répondant la présence de CO dans votre domicile.
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un expert (par exemple : le personnel qualifié du service d'incendie ou votre distributeur de gaz).
- Avant d'utiliser l'appareil à nouveau, faites appel à un distributeur de propane, à un entrepreneur spécialisé en propane ou à toute autre personne possédant un certificat de qualification en matière de gaz. Cette personne pourra procéder aux ajustements nécessaires à une bonne combustion avant de rétablir l'alimentation en gaz à l'appareil.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter au 418-986-3100.

Source : Régie du bâtiment du Québec



Sécurité des piles : Piles au lithium-ion

Les piles rechargeables au lithium-ion (aussi appelées piles Li-ion) sont couramment utilisées dans les produits rechargeables et peuvent généralement être utilisées sans danger. Elles comportent toutefois les mêmes risques que les autres types de piles, notamment le risque :

- de surchauffe
- d'incendie
- d'explosion

Elles se détériorent plus facilement que les autres types de piles et peuvent devenir dangereuses dans certaines conditions puisqu'elles sont plus instables.

Les piles au lithium-ion se trouvent dans de nombreux appareils électroniques, notamment les :

- jouets
- outils électriques
- moniteurs pour bébé
- chargeurs portatifs
- appareils électroniques personnels, comme les :
 - tablettes
 - ordinateurs portables
 - téléphones cellulaires
 - montres intelligentes
- produits de vapotage (cigarettes électroniques)
- produits d'électromobilité (par exemple, trottinettes électriques, scooters électriques, vélos électriques)



Les piles sont considérées comme des déchets dangereux. Ne les jetez pas dans les ordures ménagères. Il est donc important de s'en départir de façon sécuritaire à l'écocentre du Centre de gestion des matières résiduelles ou dans les boîtes prévues à cet effet dans différents points de dépôts.

Source : Gouvernement du Canada, 2023

RESPECT ET COURTOISIE

**Le citoyen mérite
le respect et la
courtoisie, notre
personnel aussi.**



Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

